

SPIRIT



Soutien en ligne

Si vous avez besoin d'aide ou si vous rencontrez des problèmes avec votre unité Spirit, veuillez contacter le service clientèle pour obtenir de l'aide supplémentaire.



1-888-707-1880



customerservice@dyaco.ca

CSF-HRAC

DEMI-SUPPORT

16812592020

Table des matières

Enregistrement des produits	3
Étiquettes de produits.....	4
Instructions de sécurité	5
Sécurité des installations	6
Précautions	7
Mesures de protection.....	9
Assemblage	11
Maintenance	
Maintenance et entretien	18
Diagramme de la vue éclatée	19
Garantie	20

ENREGISTREMENT DES PRODUITS

Félicitations pour votre nouvel appareil et bienvenue dans la famille Spirit Fitness !

Nous vous remercions d'avoir acheté cet appareil de qualité de Spirit Fitness. Votre nouvel appareil a été fabriqué par l'un des principaux fabricants d'appareils de fitness au monde et bénéficie de l'une des garanties les plus complètes qui soient. Par l'intermédiaire de votre détaillant, Spirit Fitness fera tout ce qui est en son pouvoir pour rendre votre expérience de propriétaire aussi agréable que possible pour de nombreuses années.

Si l'appareil n'a pas été acheté directement auprès de Spirit Fitness, le détaillant local où vous avez acheté cet appareil est votre administrateur pour tous les besoins de garantie et de service de Spirit Fitness. Sa responsabilité est de vous fournir les connaissances techniques et le personnel de service nécessaires pour que vous soyez mieux informé et que les problèmes éventuels soient plus faciles à résoudre.

Veillez prendre le temps d'enregistrer le nom du détaillant, son numéro de téléphone et la date d'achat ci-dessous afin de faciliter tout contact ultérieur. Nous apprécions votre soutien et nous nous souviendrons toujours que c'est grâce à vous que nous sommes en affaires.

Numéro de série	
Date d'achat	
Détaillant / Lieu d'achat	
Date d'installation	

ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

!Veillez nous rendre visite à l'adresse www.dyaco.ca/warranty.htm pour enregistrer votre achat

ÉTIQUETTES DE PRODUITS

Les pages suivantes présentent des exemples d'étiquettes d'avertissement et d'autocollants de communication placés sur l'équipement dans le cadre du processus de fabrication. Il est essentiel que les propriétaires maintiennent l'intégrité et l'emplacement de ces autocollants. Si vous trouvez des autocollants manquants ou endommagés, contactez votre détaillant ou distributeur local pour les remplacer.

Si des instructions ou des renseignements ne sont pas clairs, veuillez communiquer immédiatement avec le service à la clientèle de DYACO CANADA INC. NOTE : LES AUTOCOLLANTS ET LES ÉTIQUETTES NE SONT PAS REPRÉSENTÉS À L'ÉCHELLE



INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Lisez attentivement le manuel du propriétaire avant d'assembler, d'entretenir ou d'utiliser l'équipement. Il incombe au propriétaire de l'établissement et/ou de l'équipement d'enseigner aux utilisateurs le fonctionnement correct de l'équipement et de vérifier toutes les étiquettes.



AVERTISSEMENT - Le non-respect de ces mesures de sécurité peut entraîner des blessures graves :

1. Obtenir un examen médical avant de commencer un programme d'exercices.
2. Arrêtez l'exercice si vous vous sentez faible, si vous avez des vertiges ou si vous ressentez des douleurs et consultez votre médecin.
3. Obtenir des instructions avant de l'utiliser.
4. Lisez et comprenez le manuel du propriétaire et tous les avertissements affichés sur l'appareil avant de l'utiliser.
5. Les enfants (12 ans et moins) doivent être tenus à l'écart. Les adolescents (13 ans et plus) et les personnes handicapées doivent être surveillés.
6. Maintenir le corps et les vêtements à l'écart de toutes les pièces mobiles.
7. N'utilisez l'appareil que pour l'usage auquel il est destiné. Ne modifiez pas l'appareil.
8. Inspecter l'appareil avant de l'utiliser. NE PAS utiliser l'appareil s'il semble endommagé ou inopérant.
9. Inspecter tous les câbles et toutes les connexions avant l'utilisation. NE PAS utiliser si l'un des composants est usé, effiloché ou endommagé.
10. N'essayez PAS de réparer un appareil cassé ou bloqué. Prévenir le personnel de l'étage.
11. NE PAS utiliser si les protections sont manquantes ou endommagées.
12. Veillez à ce que la goupille de poids soit complètement insérée. N'utilisez que la goupille fournie par le fabricant.
13. En cas de doute, demandez de l'aide.
14. Ne jamais coincer les poids dans une position surélevée. N'utilisez PAS cet appareil s'il se trouve dans cet état.
15. Demander l'aide du personnel de l'établissement.
16. NE PAS utiliser d'haltères ou d'autres poids incrémentaux, à l'exception de ceux fournis par le fabricant.
17. Signaler à l'établissement tout dysfonctionnement, dommage ou réparation.
18. Remplacer les étiquettes d'avertissement si elles sont endommagées, usées ou illisibles.
19. NE PAS utiliser cet appareil à l'extérieur.
20. Dispositifs de sécurité Max : 650 lb.



Veillez à prendre connaissance des restrictions de poids de votre nouvel appareil et à vous y conformer. Dans le cas contraire, vous risquez de vous blesser gravement ou d'endommager votre appareil.

SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS

! ATTENTION !

- Lisez attentivement le manuel du propriétaire avant d'assembler, d'entretenir ou d'utiliser l'appareil.
- Veillez à ce que chaque appareil soit installé et utilisé sur une surface plane et solide.
- Veillez à ce que tous les utilisateurs soient correctement formés à l'utilisation de l'équipement.
- Veillez à ce qu'il y ait suffisamment d'espace pour permettre l'accès et l'utilisation de l'équipement en toute sécurité.
- Effectuez des contrôles d'entretien réguliers de l'équipement. Portez également une attention particulière à toutes les zones les plus susceptibles de s'user, y compris (mais sans s'y limiter) les câbles, les poulies, les courroies et les poignées.
- Remplacer immédiatement les composants usés ou endommagés. S'il n'est pas possible de remplacer immédiatement les composants usés ou endommagés, il faut les mettre hors service jusqu'à ce que la réparation soit effectuée.
- N'utiliser que les composants fournis par Dyaco Canada Inc. pour entretenir/réparer l'équipement.
- Tenir un registre des réparations de toutes les activités d'entretien.
- Inspectez tous les câbles, courroies et connexions avant l'utilisation. **NE PAS** utiliser si l'un des composants est usé, effiloché ou endommagé.

REMARQUE : Il incombe à l'utilisateur/au propriétaire ou à l'exploitant de l'installation de veiller à ce que l'entretien régulier soit effectué.

PRÉCAUTIONS

Ces consignes de sécurité s'adressent à vous en tant que propriétaire de l'équipement de musculation fabriqué par Dyaco Canada Inc. Veuillez former tous vos utilisateurs et votre personnel de conditionnement physique à suivre ces consignes de sécurité.

À FAIRE

- Encouragez chacun de vos utilisateurs à discuter de son programme de santé ou de mise en forme avec un professionnel de la santé.
- Arrêtez d'utiliser votre équipement de musculation si vous avez des vertiges ou si vous vous sentez faible.
- Effectuez un entretien préventif régulier.
- Faites l'exercice lentement jusqu'à ce que vous atteigniez un certain niveau de confort.

NE PAS FAIRE

- Ne laissez pas des enfants sans surveillance utiliser l'équipement de musculation.
- Ne pas utiliser sans chaussures de sport appropriées.
- Ne pas utiliser par temps de pluie à l'extérieur ou dans une piscine fermée.
- Ne laissez pas tomber ou n'insérez pas d'objet, vos mains ou vos pieds dans une ouverture ou dans la zone du produit.
- N'essayez pas de retirer les haubans ou de modifier l'équipement de musculation.



AVERTISSEMENT

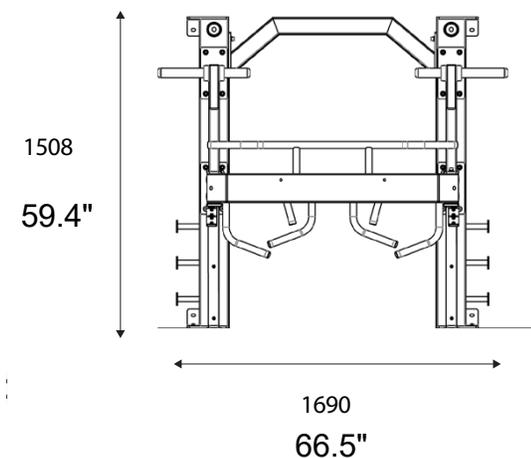
- Votre équipement de musculation fabriqué par Dyaco Canada Inc. est conçu pour l'exercice dans un environnement commercial ou de consommation.
- Veuillez consulter votre médecin avant de commencer programme d'exercices.
- Ne vous poussez pas à l'excès. Arrêtez-vous si vous vous sentez faible, étourdi ou épuisé. Faites preuve de bon sens pendant l'entraînement.
- Lire le manuel d'utilisation dans son intégralité avant d'utiliser l'équipement de musculation.
- Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures ou la mort.

Dyaco Canada Inc. recommande que tous les appareils de conditionnement physique soient utilisés dans un endroit supervisé. Il est recommandé que l'équipement soit situé dans une zone dont l'accès est contrôlé. Le contrôle est la responsabilité du propriétaire. L'étendue du contrôle est laissée à la discrétion du propriétaire. Il incombe à l'acheteur ou à l'utilisateur des produits de Dyaco Canada Inc. de lire et de comprendre le manuel du propriétaire et les étiquettes d'avertissement, ainsi que d'enseigner à toutes les personnes, qu'il s'agisse d'utilisateurs finaux ou de personnel de supervision, comment utiliser l'équipement de façon appropriée.

- N'utilisez la machine que de la manière décrite dans le manuel. Le non-respect des instructions peut entraîner des blessures.
- Ne pas s'appuyer ou tirer sur le cadre ou tout composant, que la machine soit à l'arrêt ou en cours d'utilisation.
- Une utilisation inappropriée ou incorrecte peut entraîner des blessures pour les utilisateurs ou des tiers (spectateurs).
- N'utilisez pas la machine si elle n'est pas placée sur une surface plane et solide ou si elle est mal installée.
- Prévoir un périmètre de sécurité adéquat entre la machine, les murs et les autres équipements afin de garantir que l'installation dispose de l'espace nécessaire à l'utilisation et à la formation.

Surface active et zone d'entraînement

La surface active doit être au moins 180 cm (70,87") plus grande que la zone d'entraînement dans les directions à partir desquelles on accède à l'équipement. La surface active doit également comprendre la zone de descente d'urgence.



MESURES DE PROTECTION

Les mesures de protection de la condition physique et les précautions d'emploi suivantes sont à prendre en compte à l'intention des acheteurs et des utilisateurs de l'équipement de musculation. La direction doit veiller à ce que les utilisateurs et le personnel soient formés à suivre ces mêmes instructions. Le non-respect de ces mesures de protection peut entraîner des blessures ou des risques graves pour la santé.

Utilisation correcte

- NE PAS utiliser l'équipement d'une manière autre que celle conçue ou prévue par le fabricant. Il est impératif que l'équipement de DYACO CANADA INC. soit utilisé correctement pour éviter les blessures.
- Des blessures peuvent survenir en cas d'exercice inapproprié ou excessif. Il est recommandé de consulter un médecin avant d'entreprendre un programme d'exercices. Si, à un moment quelconque de l'exercice, vous vous sentez faible, avez des vertiges ou ressentez des douleurs,
- ARRÊTEZ L'EXERCICE et consultez votre médecin.
- Tenir les parties du corps (mains, pieds, cheveux, etc.), les vêtements et les bijoux à l'écart des pièces mobiles afin d'éviter les blessures.
- Suivez les instructions fournies dans ce manuel pour une position correcte des pieds et les techniques de base.
- La limite de poids maximale des dispositifs de sécurité ne doit pas dépasser 650 livres.

L'inspection

- NE PAS utiliser ou permettre l'utilisation d'un équipement endommagé et/ou dont les pièces sont usées ou cassées.

Pour tous les appareils de DYACO CANADA INC., n'utiliser que les pièces de rechange fournies par DYACO CANADA INC.

- Les câbles et les courroies sont extrêmement dangereux s'ils sont utilisés lorsqu'ils sont effilochés. Remplacez toujours un câble ou une courroie au premier signe d'usure (consultez DYACO CANADA INC. en cas de doute).

-
- **ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS** - L'entretien préventif est la clé du bon fonctionnement des équipements et de votre responsabilité au minimum. Les équipements doivent être inspectés à intervalles réguliers.
 - Veiller à ce que toute personne effectuant des ajustements ou réalisant l'entretien ou la réparation de quelque nature que ce soit doit être par une personne qualifiée.
 - **N'ESSAYEZ PAS D'UTILISER OU DE RÉPARER UN ACCESSOIRE APPROUVÉ POUR UNE UTILISATION AVEC L'ÉQUIPEMENT DE DYACO CANADA INC. QUI SEMBLE ENDOMMAGÉ OU USÉ.**
 - Vérifiez régulièrement que les courroies, les poulies et les élastiques ne présentent pas de signes d'usure et remplacez-les si nécessaire.
 - Vérifier régulièrement et suivre toutes les instructions d'entretien comme spécifié dans ce manuel.
 - Remplacer immédiatement toute pièce défectueuse et ne pas faire fonctionner l'appareil tant que les réparations ne sont pas terminées.
 - amples ou de bijoux lorsqu'ils utilisent l'équipement. Il est également recommandé d'attacher les cheveux longs vers l'arrière et vers le haut pour éviter tout contact avec les pièces mobiles.
 - Toutes les personnes présentes doivent se tenir à l'écart des utilisateurs, des pièces mobiles et des accessoires et composants attachés pendant le fonctionnement de la machine.

Avertissements de fonctionnement

- Tenir les enfants à l'écart de l'équipement. Les parents ou les autres personnes qui surveillent les enfants doivent assurer une surveillance étroite des enfants si l'équipement est utilisé en présence d'enfants.
- Les utilisateurs ne doivent pas porter de vêtements

ASSEMBLAGE

Suivez les procédures suivantes pour déballer et assembler votre équipement de musculation fabriqué Dyaco Canada Inc.

Déballage et pièces

1. Coupez les sangles, puis soulevez le carton au-dessus de l'appareil et déballez-le. Retirez toutes les pièces du carton d'expédition et des inserts en mousse, et vérifiez que toutes les pièces sont incluses dans votre envoi :
2. Repérez l'ensemble du matériel. Le matériel est en quatre étapes. Retirez d'abord les outils. Pour éviter toute confusion, retirez le matériel de chaque étape au fur et à mesure des besoins. Les numéros dans les instructions qui sont entre parenthèses (#) sont le numéro d'article du dessin d'assemblage pour référence.

REMARQUE : Tous les outils nécessaires à l'assemblage de l'équipement de musculation sont inclus dans l'emballage. S'il vous manque l'une des pièces énumérées ci-dessus, vérifiez que le matériel d'emballage et la boîte n'ont pas été oubliés.

S'il manque des pièces ou si vous avez des questions sur le fonctionnement de l'appareil, veuillez appeler le service après-vente de Dyaco Canada Inc. ou le distributeur qui vous a vendu le produit. Préparez votre numéro de série.

ATTENTION : Les dommages causés à l'équipement de musculation pendant l'assemblage ne sont pas couverts par la garantie limitée de Dyaco Canada Inc. Veillez à ne pas faire tomber ou basculer l'équipement de musculation sur le côté. Placer avec précaution l'appareil de musculation en position

verticale normale sur une surface stable afin qu'il ne bascule pas pendant l'assemblage. Protégez l'environnement en ne jetant pas ce produit avec les ordures ménagères. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou d'un centre de traitement des déchets agréé pour obtenir des conseils et des possibilités de recyclage.

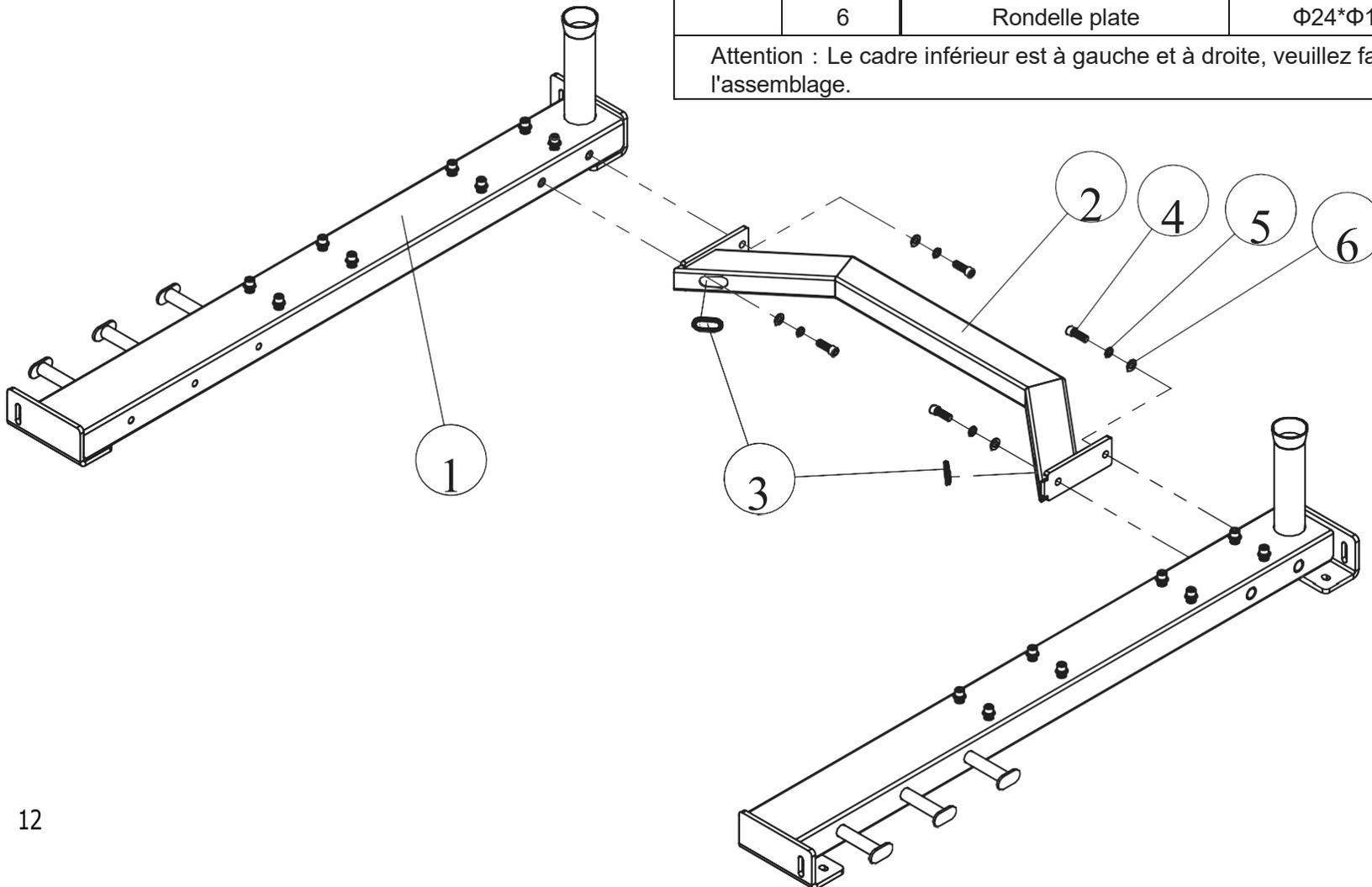
Spécifications des produits

Charge maximale des dispositifs de sécurité	650 lb
Poids	549 lb / 249 kgs
Dimensions totales	1508x1690x2500 mm

ASSEMBLAGE

Étape	Non.	Nom	Spécifications	Qté
1	1	Cadre inférieur		2
	2	Barre de connexion arrière		1
	3	Fiche		2
	4	Vis à tête cylindrique à six pans creux	M12*35	4
	5	Rondelle élastique	M12	4
	6	Rondelle plate	Φ24*Φ13*2.5	4

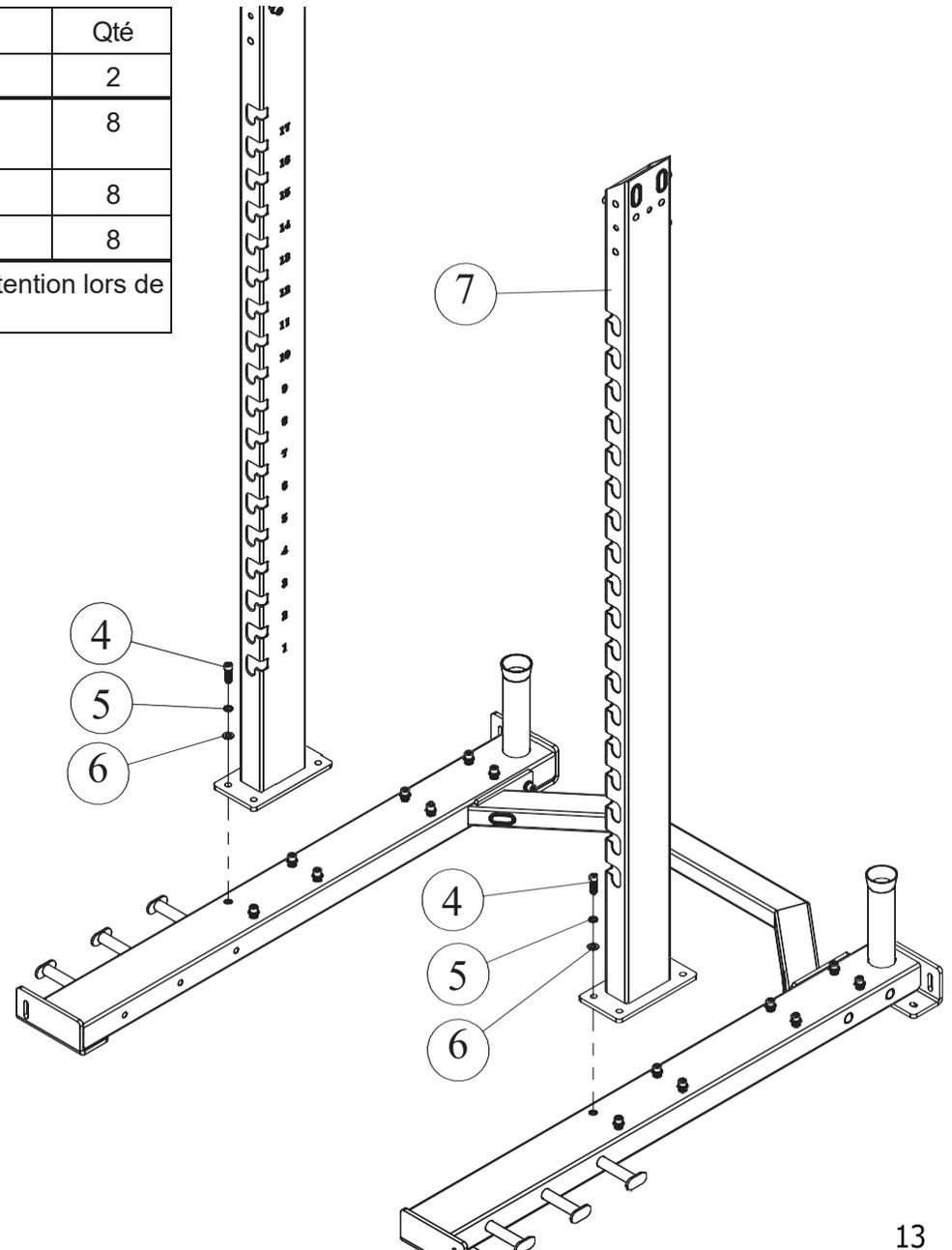
Attention : Le cadre inférieur est à gauche et à droite, veuillez faire attention lors de l'assemblage.



ASSEMBLAGE - SUITE

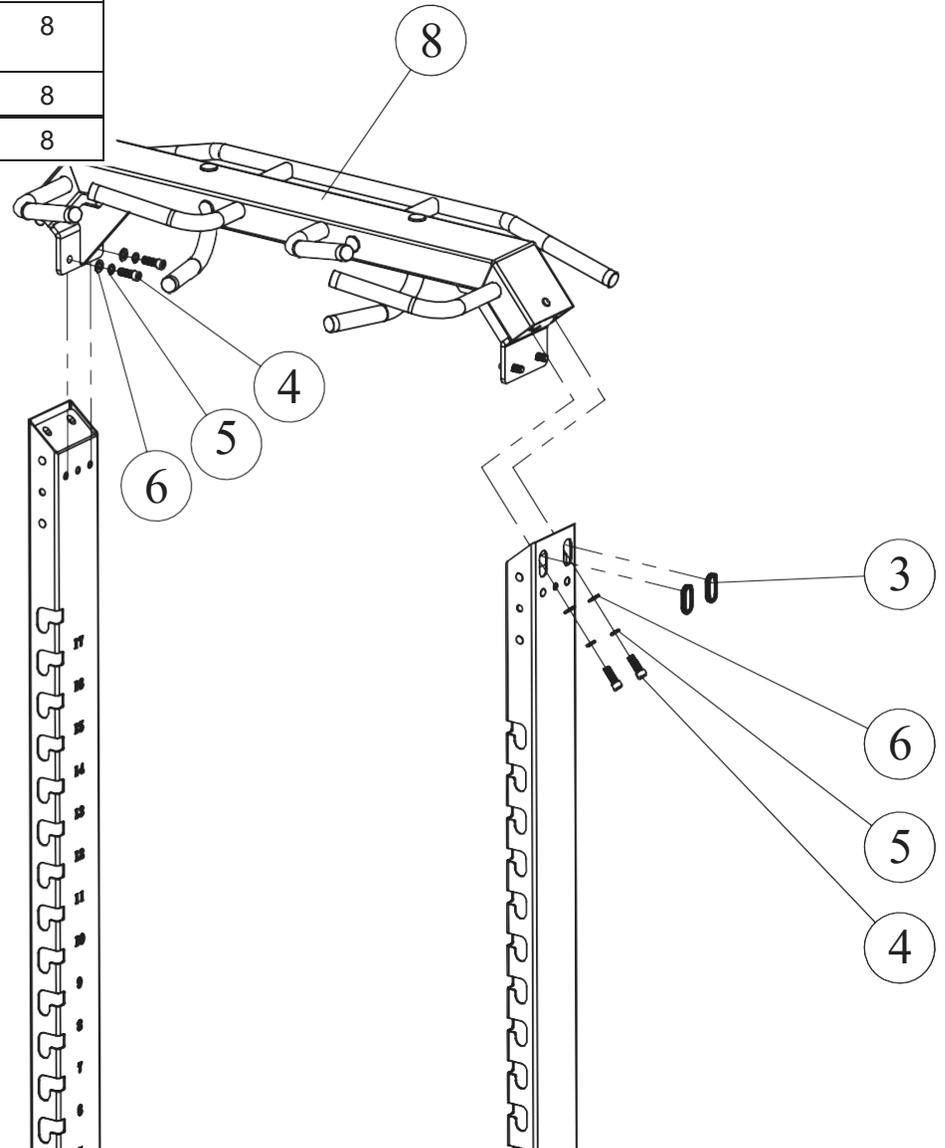
Étape	No.	Nom	Spécifications	Qté
2	7	Support de sol		2
	4	Vis à tête cylindrique à six pans	M12*35	8
	5	Rondelle élastique	M12	8
	6	Rondelle plate	Φ24*Φ13*2.5	8

Attention : Le support de sol est à gauche et à droite, veuillez faire attention lors de l'assemblage.



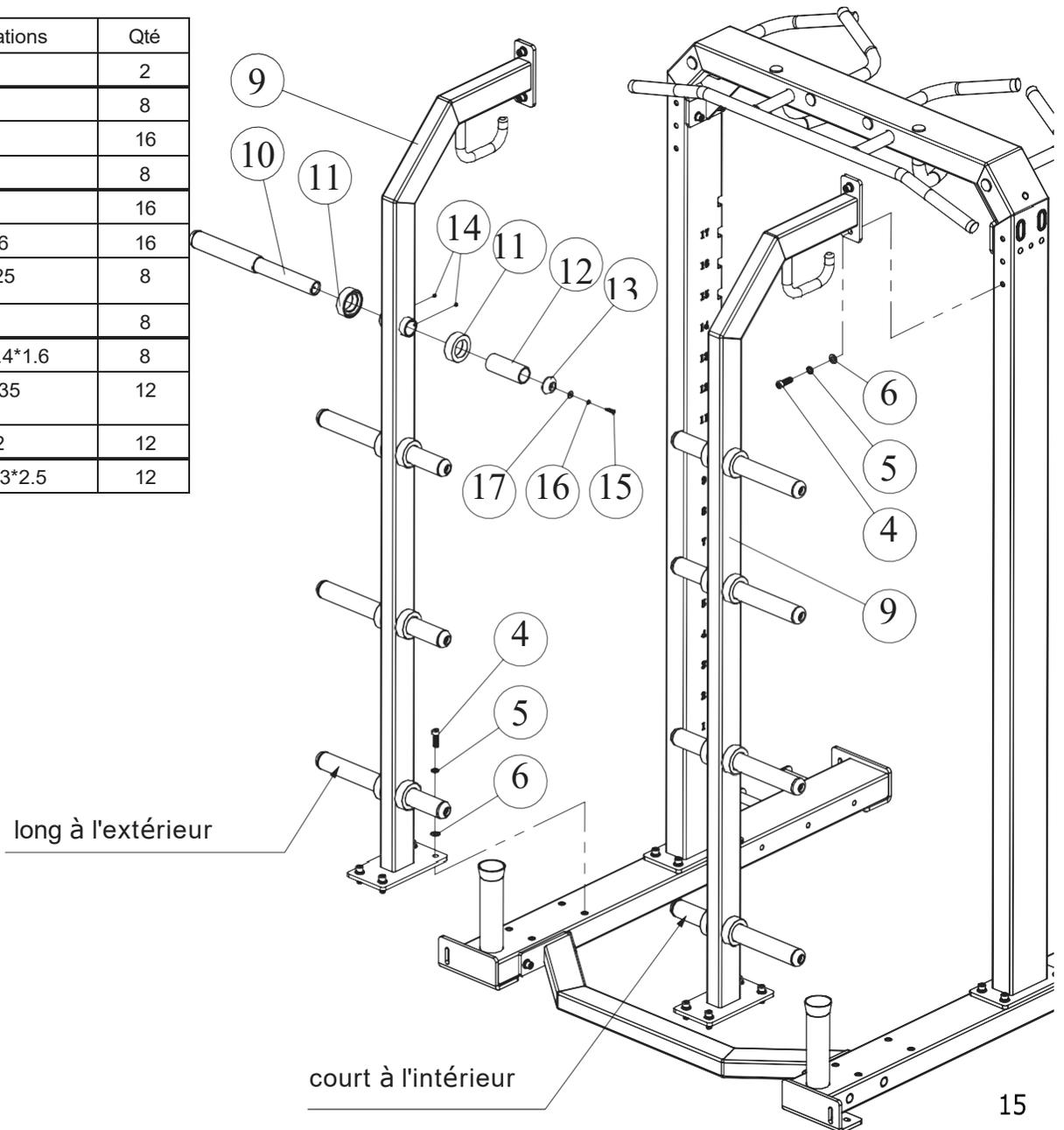
ASSEMBLAGE - SUITE

Étape	No.	Nom	Spécifications	Qté
3	8	Cadre à barres horizontales		1
	3	Fiche		4
	4	Vis à tête cylindrique à six pans creux	M12*35	8
	5	Rondelle élastique	M12	8
	6	Rondelle plate	Φ24*Φ13*2.5	8



ASSEMBLAGE - SUITE

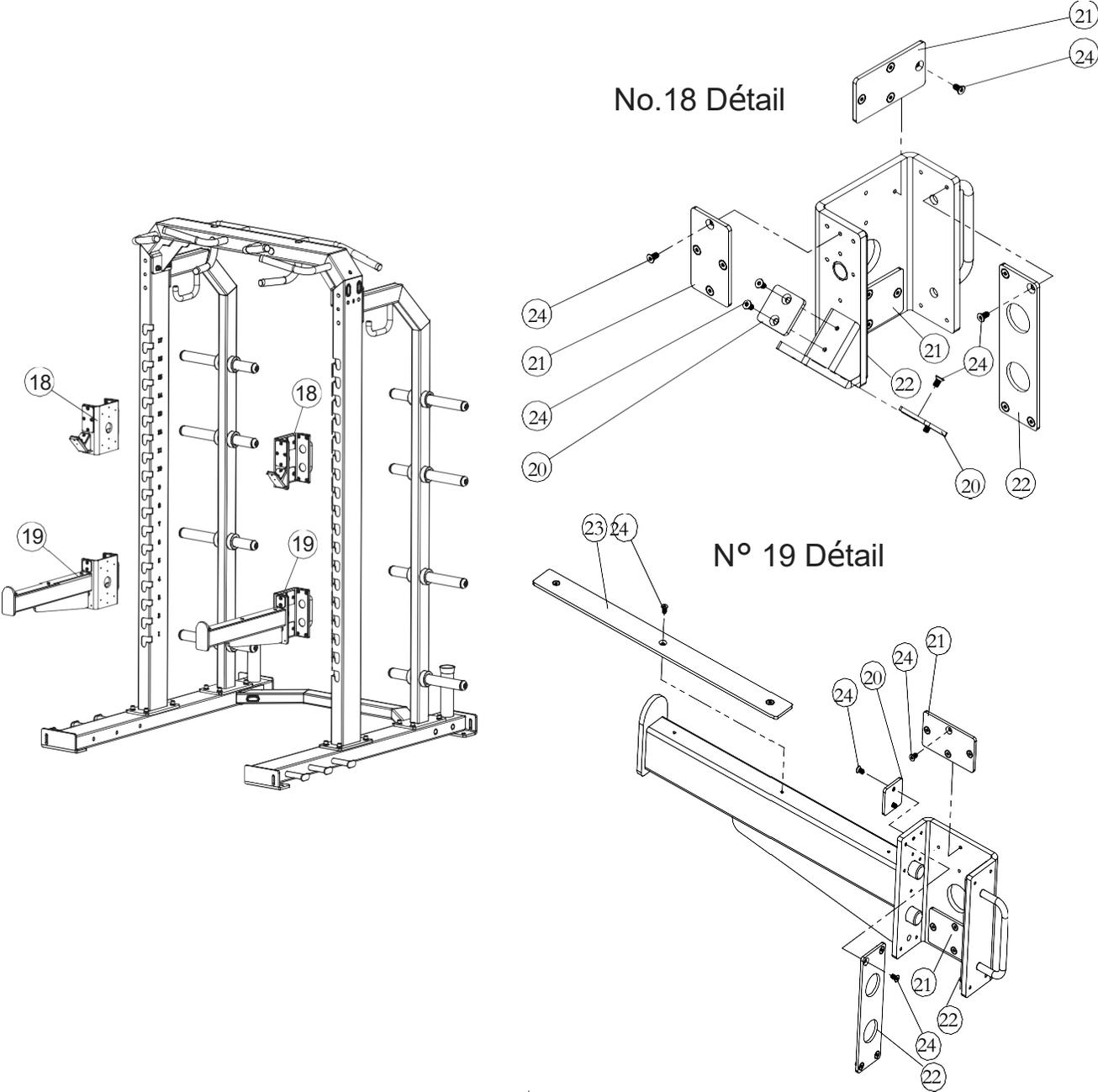
Étape	No.	Nom	Spécifications	Qté
4	9	Stents en forme de haltères		2
	10	Support d'haltères long		8
	11	Coussin pare-chocs		16
	12	Manchon		8
	13	Bouchon de tuyau		16
	14	Vis à six pans creux à bout lisse	M6*6	16
	15	Boulon hexagonal intérieur à tête champignon	M6*25	8
	16	Rondelle élastique	M6	8
	17	Grande rondelle	Φ18*Φ6.4*1.6	8
	4	Vis à tête cylindrique à six pans creux	M12*35	12
	5	Rondelle élastique	M12	12
	6	Rondelle plate	Φ24*Φ13*2.5	12



ASSEMBLAGE - SUITE

Étape	No.	Nom	Spécifications	Qté
5	18	Support d'haltères		2
	19	Support pour haltères		2
	20	Plaque 1		6
	21	Plaque 2		10
	22	Plaque 3		8
	23	Plaque 6		2
	24	Vis à tête fraisée	M6*12	90

ASSEMBLAGE - SUITE



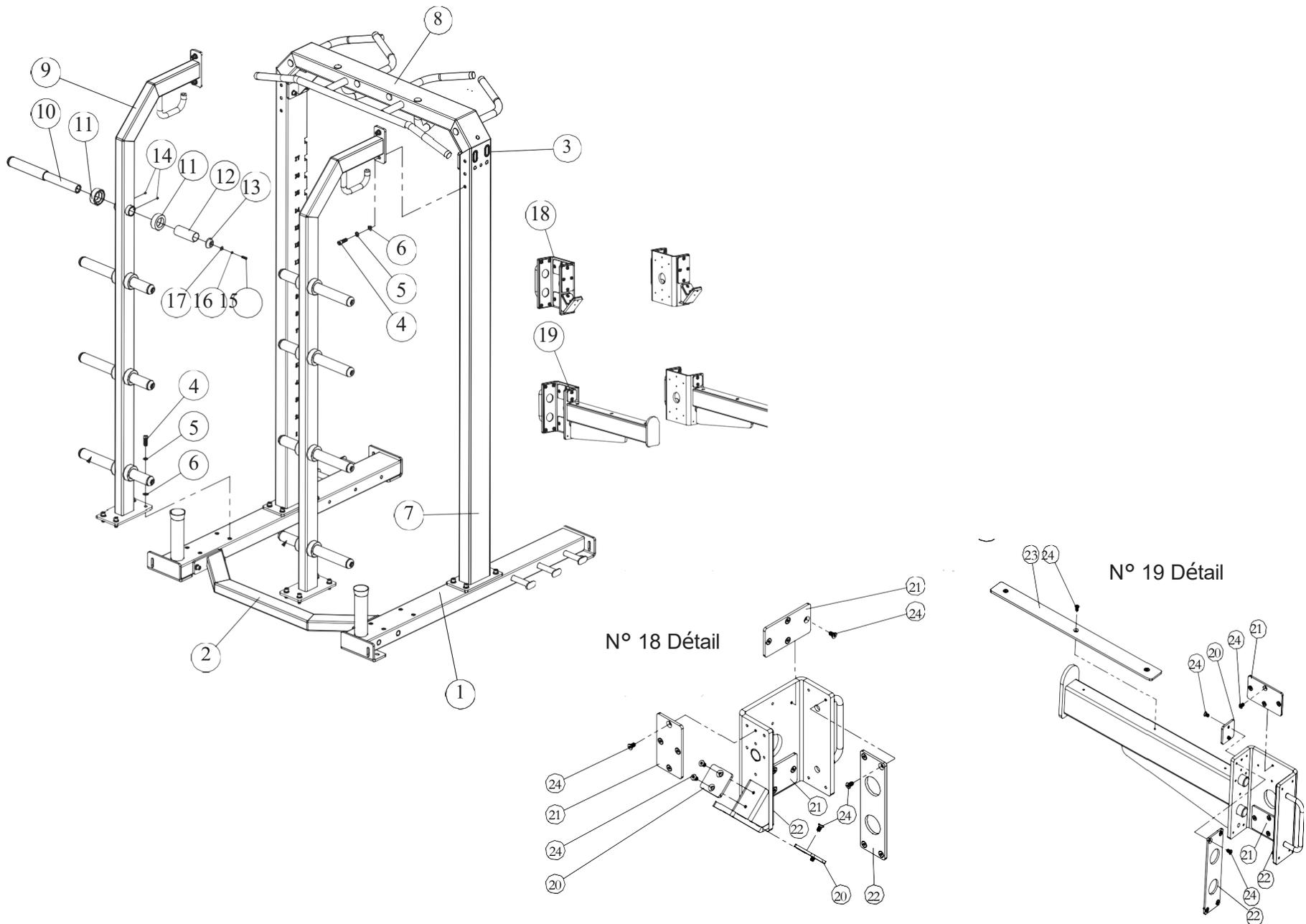
ENTRETIEN

Un programme d'entretien préventif régulier de tous les équipements de fitness garantit que les produits fonctionnent dans des conditions optimales sans affecter l'expérience d'exercice de l'utilisateur final. Pour faciliter le régime d'entretien, il est recommandé de diviser l'entretien en activités quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles : Activités quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles. Le tableau ci-dessous indique les activités d'entretien préventif à effectuer.

Toutes les activités d'entretien préventif doivent être effectuées . L'exécution d'activités d'entretien préventif de routine peut aider à assurer un fonctionnement sûr et sans problème de tout l'équipement de Dyaco Canada Inc. Dyaco Canada Inc. n'est pas responsable de l'inspection et de l'entretien réguliers de vos machines. Instruire tout le personnel sur les mesures d'inspection et d'entretien de l'équipement, ainsi que sur le signalement et l'enregistrement des accidents.

Action	Quotidiennement	Hebdomadaire	Mensuel	Bimensuel
Nettoyage				
Revêtement	✓			
Poignées	✓			
Cadre principal		✓		
Tige de guidage			✓	
Inspecter				
Courroie / Câbles		✓		
Fixations			✓	
Poignées			✓	
Revêtement			✓	
Étiquettes			✓	
Cadre principal				✓
Lubrifier				
Tiges de guidage			✓	
Ajouter sur la piste			✓	

DIAGRAMME DE LA VUE ÉCLATÉE



GARANTIE - COMMERCIALE

GARANTIE LIMITÉE CSF-HRAC DEMI-SUPPORT

Dyaco Canada Inc. garantit l'unité pour la période de temps indiquée ci-dessous à partir de la date d'installation, telle que déterminée par le reçu de vente, ou en l'absence d'un reçu de vente, dix-huit (18) mois à partir de la date d'expédition originale de l'usine. Les responsabilités de Dyaco Canada Inc. comprennent la fourniture de pièces neuves ou remises à neuf, au choix de Dyaco Canada Inc. et le soutien technique à nos concessionnaires indépendants et à nos organismes de service. En l'absence d'un concessionnaire ou d'un organisme de service, ces garanties seront administrées directement par Dyaco Canada Inc. La période de garantie s'applique aux composants suivants :

	10 ans	5 ans	6 mois	1 an
Garantie commerciale	Cadre / Soudures	Bagues / Tiges de guidage	Peinture et finitions / Poignées / Accessoires / Toutes les autres pièces	Main-d'œuvre

RESPONSABILITÉS NORMALES DE L'ÉTABLISSEMENT

L'ÉTABLISSEMENT EST RESPONSABLE DES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS :

1. L'enregistrement de la garantie doit être effectué en ligne dans les 10 jours suivant la date de livraison pour valider la garantie limitée du fabricant.
2. L'utilisation correcte de l'appareil de fitness conformément aux instructions fournies dans le présent manuel.
3. Les dépenses engagées pour rendre l'équipement de fitness accessible en vue de son entretien, y compris tout article ne faisant pas partie de l'équipement de fitness au moment où il a été expédié de l'usine.
4. Les dommages causés à la finition de l'équipement de fitness pendant le transport, l'installation ou après l'installation.
5. L'entretien courant de l'appareil, tel qu'il est spécifié dans le présent manuel.

GARANTIE - SUITE

EXCLUSIONS

Cette garantie ne couvre pas les éléments suivants

1. LES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, COLLATÉRAUX OU ACCESSOIRES TELS QUE LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES FRAIS ACCESSOIRES RÉSULTANT D'UNE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE ÉCRITE OU IMPLICITE. REMARQUE : Certains endroits n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.
2. Remboursement des appels de service à l'établissement. Remboursement au détaillant des appels de service qui n'impliquent pas de dysfonctionnement ou de défaut de fabrication ou de matériau, pour les appareils qui sont au-delà de la période de garantie, pour les appareils qui sont au-delà de la période de remboursement des appels de service, pour les équipements de fitness qui ne nécessitent pas le remplacement de composants, ou pour les équipements de fitness qui ne sont pas utilisés par un établissement ne payant pas de redevances ou par un ménage.
3. Les dommages causés par des services effectués par des personnes autres que les entreprises de service autorisées de Dyaco Canada Inc. ; l'utilisation de pièces autres que les pièces d'origine de Dyaco Canada Inc. ; ou des causes externes telles que la corrosion, la décoloration de la peinture ou du plastique, les altérations, les modifications, l'abus, la mauvaise utilisation, l'accident, l'entretien inadéquat, l'alimentation électrique inadéquate ou les cas de force majeure.
4. Les produits dont le numéro de série d'origine a été retiré ou modifié.
5. Les produits qui ont été vendus, transférés, troqués ou donnés à un tiers.
6. Les produits qui n'ont pas d'enregistrement de garantie dans les dossiers de Dyaco Canada Inc. Dyaco Canada Inc. se réserve le droit de demander une preuve d'achat si aucun enregistrement de garantie n'existe pour le produit.
7. CETTE GARANTIE REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET/OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.
8. Produit utilisé dans les prisons et les établissements pénitentiaires.

GARANTIE - SUITE

SERVICE

La période de garantie du travail est de douze (12) mois à compter de la date d'installation ou de dix-huit (18) mois à compter de la date d'expédition à l'usine, telle que déterminée par numéro de série, si une intervention est nécessaire. C'est dans votre intérêt d'obtenir et de conserver tous les reçus. Cette garantie écrite vous confère des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient d'une province à l'autre. Le service prévu par cette garantie doit être obtenu en suivant les étapes suivantes, dans l'ordre :

1. Contactez votre détaillant autorisé Dyaco Canada Inc. OU
2. Contacter le service après-vente autorisé de Dyaco Canada Inc.
3. Si vous avez des questions sur l'endroit où vous pouvez obtenir un service, contactez notre service après-vente au (888) 707-1880.
4. L'obligation de Dyaco Canada Inc. en vertu de cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement, à la discrétion de Dyaco Canada Inc., du produit par l'un de nos centres de service autorisés. Toutes les réparations doivent être préautorisées par Dyaco Canada Inc.
5. Le propriétaire est responsable de l'emballage adéquat lors du retour à Dyaco Canada Inc. Dyaco Canada Inc. n'est pas responsable des dommages causés par le transport. Faire toutes les réclamations pour les dommages causés par le transport auprès du transporteur approprié. **NE PAS ENVOYER D'UNITÉ À NOTRE USINE SANS UN NUMÉRO D'AUTORISATION DE RETOUR.** Tout appareil arrivant sans numéro d'autorisation de retour sera refusé.
6. Pour toute information complémentaire, ou pour contacter notre service après-vente par courrier, envoyez votre correspondance à l'adresse suivante :

DYACO CANADA INC.
5955 Don Murie St
Niagara Falls, ON L2G 0A9

Les caractéristiques ou spécifications du produit telles que décrites ou illustrées peuvent être modifiées sans préavis. Toutes les garanties sont données par Dyaco Canada Inc.

|| 5955 Don Murie, Niagara Falls, ON L2G 0A9 Téléphone 888-707-1880 Fax : 905-353-8968

©2024 Tous droits réservés. CSF-HRAC Manuel du propriétaire